



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Construction de six courts de Tennis et deux courts de Paddle- Demande de subvention au Conseil Départemental

DEL-2019-013

Numéro de la délibération : 2019/013

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 28/01/2019

Date de convocation du conseil : 22/01/2019

Date d'affichage de la convocation : 22/01/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL.

Étaient représentés : M. Georges-Yves GUILLOT par M. Paul LE GUERNIC, M. Eddy RENAULT par Mme Soizig PERRAULT.

Était absent excusé : M. Eric SEGUET.

Étaient absents : Mme Émilie CRAMET, M. Loïc BURBAN.

Construction de six courts de Tennis et deux courts de Paddle- Demande de subvention au Conseil Départemental

Rapport de Yann Lorcy

Vu la délibération n°2018/119 adoptée par le conseil municipal lors de sa réunion du 10 décembre 2018 concernant la construction de six courts de Tennis et deux courts de Paddle et présentant un plan de financement prévisionnel.

Il apparaît que le Département du Morbihan pourrait également subventionner cette action à hauteur de 75 000 € par le biais du Programme de Solidarité Territoriale.

Nous vous proposons :

- d'autoriser Madame La Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Morbihan.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 29 janvier 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**